

Conseil communal de Nyon

Postulat pour une mise en valeur de l'aqueduc et pour la promotion du passé romain à Nyon

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Il y a plus d'une année, Claude Farine (PS) a déposé une interpellation pour demander à la Municipalité quelles dispositions elle allait prendre pour «sauvegarder, maintenir et mettre en valeur l'aqueduc romain au nord de la ville.» La Municipalité a répondu qu'elle ne savait pas encore «comment sa conservation allait se faire.» Une réponse semblable vient d'être donnée dans le cadre du préavis 142 concernant le parking-relais. Comme l'aqueduc va une nouvelle fois ressurgir dans le cadre de la construction du complexe scolaire du Reposoir, nous nous permettons de revenir à la charge.

A notre sens, la Ville doit prendre le dossier en main et réaliser quelque chose de mieux que d'enterrer l'aqueduc sous un grillage comme au Parc des Mangettes. Non seulement Nyon peut être fière de son passé romain et des nombreuses traces laissées par nos illustres prédécesseurs, mais la Ville doit aussi les mettre en valeur. Il y va de notre mémoire collective, pour que les habitants – particulièrement les jeunes, élèves, étudiants et apprentis – puissent redécouvrir ce patrimoine. Il y va aussi de notre carte de visite, de notre image, de l'attractivité de la cité que les milieux touristiques pourront promouvoir auprès des touristes.

A cet égard, nous demandons que la Municipalité prenne en compte trois aspects concrets :

a) la sauvegarde et la mise en valeur de l'aqueduc lui-même. Une décision de principe peut être prise au moins concernant le tronçon qui traverse le futur parc du Reposoir. Rien ne s'y oppose puisque cette zone est libre de toute construction. De plus, elle est propriété de la commune. Il est souhaitable que l'implantation des futures infrastructures sportives prévues dans le parc soit coordonnée avec une telle réalisation, dont nous craignons que si elle ne se fait pas immédiatement, elle ait un sort semblable à celui de l'amphithéâtre.

De même, un aménagement plus attractif (avec panneau explicatif) peut être installé dans le Parc des Mangettes. Enfin, il sera étudié si une sauvegarde s'avère possible dans le cadre de la construction du parking-relais et de celui du complexe scolaire du Reposoir. Dans cette dernière situation, ne conserver même qu'une partie de l'aqueduc permettrait d'évoquer ce riche passé avec les futurs élèves ;

b) le parcours installé il y a quelques années au centre-ville, dont le conseiller François Calame a été l'instigateur, est à rénover. La majorité des panneaux indicatifs subsistent encore. D'autres, comme celui apposé sur l'ancien immeuble de la Poste, ont disparu. De l'avis du conservateur cantonal chargé du patrimoine archéologique de la région, ces panneaux doivent être réactualisés à la lumière des dernières découvertes ;

c) la communication touristique mérite enfin d'être renforcée. Pour l'instant, seul le Musée romain a publié un petit dépliant sur le Musée lui-même et quelques informations sont données sur le dépliant du «Tour de ville» de Nyon. Or, nous avons les compétences – l'équipe du Musée romain, dont sa conservatrice - pour participer à l'élaboration d'une communication plus développée sur cet aspect important du passé de notre ville. Une communication qui pourrait être élargie avec d'autres supports.

Conclusion

En conclusion, nous demandons à la Municipalité qu'elle s'engage clairement dans la sauvegarde du patrimoine romain à Nyon, en mettant en valeur l'aqueduc, en rénovant le parcours installé au centre ville, et enfin en renforçant la communication touristique, et qu'elle le fasse dans les meilleurs délais.

Nous souhaitons que ce postulat soit renvoyé à une Commission pour étude et rapport.

David Lugeon

Maurice Frei

Claude Farine